

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-592980

65047

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

22327

Société :

RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NDAGHRI FILALI NOUNIR

Date de naissance :

08/09/1985

Adresse :

RS ALFI ROA JUS GH 25 APP 9 A 44
OLFA CASA

Tél. :

0661087775

Total des frais engagés :

817,6

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr YSEF BOUJEMAA
DOCTEUR
PEDIATRE
190, Rue Mustapha El Maâni
CASABLANCA

Date de consultation :

03/03/21

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Rheumatisme, coryza, fièvre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 15/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W19-592980

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/02/2023	CS	1	250	INSTITUT DE SANTE rue Marcellin GAILLARD CASABLANCA

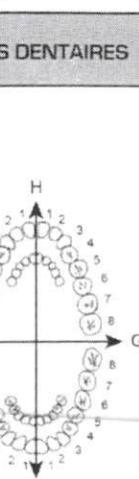
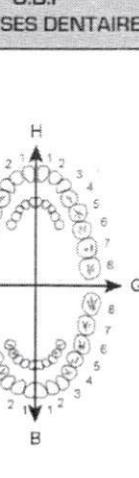
EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE BRES Barc Frédéric tel : 05 22 89 75 61	03/03/21	567,60

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>												
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> </table> (Création, remont, adjonction) Fonctionnel: Therapeutique, nécessaire à la profession				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G	00000000	00000000
	H	25533412	21433552													
	D	00000000	00000000													
	B	35533411	11433553													
	G	00000000	00000000													
Coefficient des travaux <input type="text"/> Montants des soins <input type="text"/> Début d'exécution <input type="text"/> Fin d'exécution <input type="text"/> Coefficient des travaux <input type="text"/> Montants des soins <input type="text"/> Date du devis <input type="text"/> Date de l'exécution <input type="text"/>																
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION																

Docteur YSSEF Boujemaâ

PEDIATRE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Grenoble

Echographie

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

D.U. Pédiatrie en Maternité
Faculté de Médecine Paris-Sud

190, Rue Mostafa El Maâni. Casablanca

الدكتور يوسف بوجمعة

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

خريج كلية الطب باكرونويل

الفحص بالصدري

خريج ممتاز من كلية الطب بمونبولي

طب الطفل عند الولادة

كلية الطب - باريس

190. زنقة مصطفى المعافي. الدارالبيضاء

Tél. Cabinet **05 22 20 72 10**
05 22 22 01 46
05 22 22 21 48

GSM : 06 68 79 27 94: المتنقل:

Sur rendez-vous

Casablanca, le 03.03.24
الدارالبيضاء، في

PARACETAMOL

PPV 17DH50
PER 03/23
L0 1295

17,80

MDAKHAÏ FILÂL, LADA

17.3 Apiretif Simp. au **SV**

n° 15184 s. 0 > 38

22.5 Brufen Simp **SV**
n° 15184 s. 0 > 38

A B A B

4H 1H 4H 1H

22.7. Peptyl Simp **SV**
1 go' Jésert, mihi et San' x 10 g

توقيت مستمر

FERMÉ MARDI ET JEUDI APRÈS MIDI

3000 Béfe esténe grufts .

LOT : 1361
UT. AV: 05-22
P.P.V : 30 DH 00

6000 Azo grufts 60 ml x 10

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca

Entrogermine
P.P.V : 60,00 DH

6 118001

PPV (DH) :

LOT N° : 32440

EXP :

7860 x 5 Josseline 250 Syrup

40 ml 15 mois fin et doux

3240 Tre's onk Syrup

1 mes 1 ml 100 ml

150 ml

3000 vermo

VERMOX 20MG/ML
SUSP BUV FL 30ML
P.P.V : 23DH10
6 118000 011804

2500 Vermo Syrup (3)

200 ml en 1 pise 1/2 cuillère

(A renouveler 3 fois)

2440

Pivabac 100 ml : 3/

VERMOX 20MG/ML
SUSP BUV FL 30ML
P.P.V : 23DH10
6 118000 011804

5300

Dokter in gelbisch

M&M PHARMA
PHARMACIE DES PRÉS
Ettahya GH/15-14 Dar Bouazza
1/ : 05 22 89 75 61

567,60

Maphar
Km 0, Route Côtierre 111,
Ql Zemata Ain sebaa Casablanca

Daktarin gel buccal 40g

P.P.V : 53,00 DH

6 118001 180745

الدكتور مسفي بوجمعي
Docteur YSSEF BOUJEMAA
PEDIATRE
190, Rue Mustapha El Maâni
CASABLANCA

24,40

LOT :
PER :
PPV :

PPV 22DH70.

EXP 09/2023
LOT 05011 4

PECTRYL®

SIROP EXPECTORANT
EXPECTORANT SYRUP

150 ml

PPV (DH) :

Lot N° :

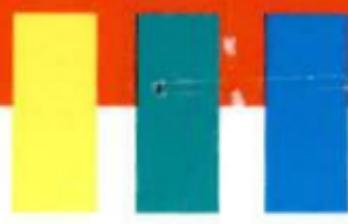
UT. AV :

22/09/2014

BRUFEN®

100 mg/5 ml Ibuprofène

**Suspension
pédiatrique**



josacine®

Josamycine

250mg/5ml

Granulés pour
suspension buvable
Voie orale

1 flacon = 120 doses-kg

Enfants pesant entre 5 et 10 kg

josacine® 250 mg/5 ml
Flacon de 15 g de granulé correspondant
à 60 ml de suspension buvable reconstituée
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 - Bouskoura - Maroc 
AMM N° 58/16 DMP/21/NTT



6 118000 023173

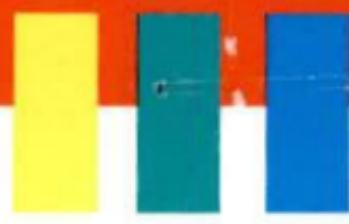
Lieu de fabrication : FAMAR LYON - FRANCE

Lieu de contrôle et de conditionnement :

Laboratoires SOTHEMA

Aïn sebaâ, Casablanca - Maroc

LOT : M0206
EXP : NOV 2022
PPV : 78,60 DH



josacine®

Josamycine

250mg/5ml

Granulés pour
suspension buvable
Voie orale

1 flacon = 120 doses-kg

Enfants pesant entre 5 et 10 kg

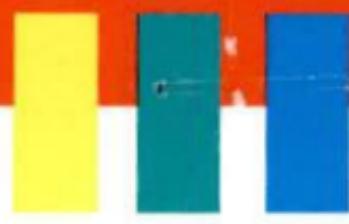
josacine® 250 mg/5 ml
Flacon de 15 g de granulé correspondant
à 60 ml de suspension buvable reconstituée
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 - Bouskoura - Maroc 
AMM N° 58/16 DMP/21/NTT



6 118000 023173

Lieu de fabrication : FAMAR LYON - FRANCE
Lieu de contrôle et de conditionnement :
Laboratoires SOTHEMA
Aïn sebaâ, Casablanca - Maroc

LOT : M0206
EXP : NOV 2022
PPV : 78,60 DH



josacine®

Josamycine

250mg/5ml

Granulés pour
suspension buvable
Voie orale

1 flacon = 120 doses-kg

Enfants pesant entre 5 et 10 kg

josacine® 250 mg/5 ml
Flacon de 15 g de granulé correspondant
à 60 ml de suspension buvable reconstituée
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 - Bouskoura - Maroc 
AMM N° 58/16 DMP/21/NTT



6 118000 023173

Lieu de fabrication : FAMAR LYON - FRANCE

Lieu de contrôle et de conditionnement :

Laboratoires SOTHEMA

Aïn sebaâ, Casablanca - Maroc

LOT : M0206
EXP : NOV 2022
PPV : 78,60 DH